



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 75334

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le danger de la consommation de poissons crus. La consommation de poissons crus est très en vogue depuis quelques temps, cependant, elle n'est pas sans risques pour la santé humaine. En effet, les poissons crus peuvent contenir des parasites vivants, notamment les anisakis. L'anisakis est un ver présent dans nombre de poissons. Lorsqu'il est ingurgité par l'homme, il passe, donc, dans son système digestif ; en raison des acides gastriques qu'il n'apprécie pas, il tente de sortir, cela, en attaquant, par des jets d'enzymes, la paroi abdominale, et, provoquant, ainsi, des trous dans la panse. Ceci entraînant une mort assurée dans d'atroces souffrances par occlusion ou septicémie. La prévention passe par des mesures simples mais qui, semble t-il, ne sont pas assez propagées, selon nos sources, c'est pourquoi, il aimerait savoir si des actions d'information vont être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75334

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1982